

Sujet : [INTERNET] Za bois de Bramard Saint-Didier-en-Velay

De : Muriel Machabert <muriel.machabert@gmail.com>

Date : 27/05/2022 20:02

Pour : pref-ep-bramard@haute-loire.gouv.fr

Monsieur le préfet,

dans le cadre de l'enquête publique sur la commune de Saint-Didier-en-Velay, je me permets de vous soumettre mes remarques concernant le projet de ZA du bois de Bramard.

Je suis inquiète du choix du lieu de l'implantation de cette zone artisanale dans une zone boisée et humide et dont l'accès vers les axes routiers nationaux se fait par une route départementale sinueuse et pentue.

Alors que notre président a placé son deuxième mandat sous le signe de l'écologie et que le rapport du GIEC est alarmant, je ne comprends pas que de nouvelles zones boisées avec des sources soient détruites.

Il est certain que nous avons besoin de relocaliser nos industries françaises mais il me semble que le lieu est inapproprié.

Ne serait-il pas possible d'étudier la réhabilitation de la friche industrielle du lieu-dit le Crouzet à Saint-Didier-en Velay qui n'est que partiellement occupée ou alors de proposer l'installation sur la nouvelle zone industrielle de Saint-Sigolène?

En attente de votre décision, veuillez recevoir, monsieur le Préfet, l'expression de ma considération distinguée.

Muriel Machabert